

Date : 22-11-2019

DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/HTI/RFQ/19/012

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour la sélection d'une firme dans le cadre de la réalisation d'une « **Étude monographique sur le flux migratoire et les conditions sociales, économiques et de santé des ménages au long de la frontière haïtiano-dominicaine** ».

Contexte

1. Cadre conceptuel

Le mot « frontière » est dérivé du langage militaire et illustre deux armées ennemies qui vont s'affronter. Le dictionnaire Larousse définit la frontière comme la « **limite du territoire d'un Etat et de l'exercice de la compétence territoriale** ».

Dulin (2014)¹ voit la frontière comme un objet d'étude difficile à cerner car présentant un visage double. Elle est à la fois une délimitation géographique et socio-culturelle. Et c'est à juste titre que la limologie, cette partie de la géographie qui étudie les frontières, a vu son objet d'étude élargi, à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, pour s'intéresser, en plus de l'établissement des délimitations et les enjeux qui y sont liés, mais aussi la frontière en tant que fait social.

Cette entité physique et idéologique a pris naissance à partir du moment où deux (2) groupes de personnes ne partageant pas les mêmes aspirations commencent à penser qu'ils constituent une menace pour l'un et l'autre. Quand cette idée arrive à son paroxysme et que les contacts commencent à se couper entre eux, sans possibilité de se débarrasser ou de le contrôler ou de l'exterminer, c'est alors que la décision d'établir une barrière, une limite, une frontière est prise.

Plusieurs exemples existent dans le monde, comme la grande muraille de Chine, d'Angleterre, de Berlin (le mur détruit en 1991).

Kolossov (2005)² voit la frontière comme un autre pays entre deux (2) pays, car « les frontières politiques, administratives et culturelles constituent un système unique, intégral et hiérarchiquement organisé ».

La République d'Haïti et la République Dominicaine, deux (2) pays frontaliers, ne font pas exception aux situations socio-politiques et économiques qui régissent une zone frontalière.

Depuis 1929, le **Traité sur la délimitation de la frontière haïtiano-dominicaine** a établi la ligne frontalière, comme suit : (i) Elle part de l'embouchure de la rivière du Massacre, suit ce cours d'eau, puis la rivière de Capolitte jusqu'à sa source. Elle passe par le morne Grime, rejoint la Rivière-des-Ténèbres, suit la route

¹ Sabine Dullin, *La frontière épaisse. Aux origines des politiques soviétiques (1920-1940)*, Paris, EHESS, coll. « En temps & lieux », 2014, 355 p., ISBN : 978-2-7132-2456-0.

² Vladimir Kolossov, *Étude des frontières approches post-modernes*, dans *Diogène* 2005/2 (n° 210), pages 13 à 27.

internationale et l'Artibonite jusqu'à son confluent avec la rivière Macassia ; (ii) Elle remonte la rivière Macassia jusqu'à San Pedro et passe au fort Cachiman. Elle coupe ensuite la rivière Los Indios en se dirigeant vers l'Étang Saumâtre ; (iii) Après avoir longé le côté est de l'étang, elle passe à El Numéro, Maré Citron, Gros Mare, descend la rivière des Pédernales, jusqu'à son embouchure entre les villes de Anse-à-Pitres et Pedernales.

a. Les relations haïtiano-dominicaines

Les relations haïtiano-dominicaines peuvent être définies comme : (i) une relation d'immigration, liée à une recherche dominicaine de main d'œuvre abondante et bon marché ; (ii) une relation commerciale liée exclusivement à l'exportation dominicaine vers Haïti.

- (i) Cette immigration de travail a évolué après les années 1960 – 1980 pour passer d'une main d'œuvre agricole à une main d'œuvre urbaine, bien que se concentrant toujours dans le secteur agricole, mais non sucrier. Cette dernière est capitale pour l'économie de la République Dominicaine et représente 72% des salariés du secteur des bâtiments et travaux publics³
- (ii) Les relations commerciales entre la République d'Haïti et la République Dominicaine témoignent de l'importance des mouvements de population et de produits sur la frontière. Déjà 17 ans en arrière, selon le rapport du Centre d'Exportation et d'Investissement de la République Dominicaine, pour la période 2002 – 2003, Haïti était son troisième pays importateur. L'essentiel des produits importés proviennent du secteur agroalimentaire.

Par ailleurs, si on considère les relations migratoires haïtiano-dominicaines commerciales, elles sont surtout à l'origine des tensions frontalières que connaît le pays durant les 25 dernières années.

Ces échanges transfrontaliers sont à sens unique (de la République Dominicaine vers la République d'Haïti). Cette situation est une évolution positive de la frontière, qui a été pendant longtemps, une cloison étanche entre deux (2) Etats rivaux. Cependant, ce nouvel environnement relationnel frontalier ne peut se réduire aux échanges commerciaux⁴.

b. La communauté Haïtienne en République Dominicaine

Le cadre du protocole d'accord de mars 1936, révisant celui de 1929 permettait de constater que des territoires placés sous souveraineté dominicaine, était peuplé de personne d'ascendance haïtienne⁵. Lors même que les problèmes frontaliers ont été résolus en 1920, la question du flux migratoire est restée pendante jusqu'à aujourd'hui. En témoignent les expulsions qui sont tristement connues pour être le seul instrument de régulation de ce flux⁶.

Ainsi, la problématique de la zone frontalière prend aussi en compte la sécurité publique, la contrebande, les investissements publics et la gouvernance locale.

³ Centro de Investigación Económica de las Antillas (CENANTILLAS) : Relaciones Comerciales entre República Dominicana y Haití in Carta Económica, Año VI, n.º 2, junio 2003, pp 1-14.

⁴ La création de la Direction Générale du Développement Frontalier par l'ex-président Hipólito Mejía en août 2000 témoigne de cette nouvelle conception de la frontière. Actuellement, de nombreux sont les organismes internationaux qui exécutent des projets binationaux dans la zone frontalière.

⁵ Frank Moya Pons : Las tres fronteras : Introducción a la frontera dominico-haitiana pp. 17-32 in La cuestión haitiana en Santo Domingo coed. FLACSO y University of Miami, 1992.

⁶ Il existe entre les deux Etats un Protocole d'Entente sur les Mécanismes de Rapatriement signé à Santo Domingo le 2 décembre 1999.

Justification

Étudier la frontière devient une façon opératoire d'approcher les communautés qui y évoluent. Analyser l'impact social de la frontière sur les populations et économies locales permet de s'approprier et de se faire une représentation d'une norme spatiale imposée (la frontière) par les individus.

Objectif général

L'objectif général de cette étude est de mieux cerner les enjeux et défis qui sont au cœur de la frontière haïtiano-dominicaine et de produire des orientations stratégiques pour la définition d'actions prioritaires dans les domaines de Population et Développement, Santé Sexuelle et Reproductive, Genre et Jeunes, le Fonds des Nations Unies pour la Population, en Haïti lance cet appel d'offres.

Des pistes de réflexions sont attendues pour alimenter, au niveau national des réflexions sur l'amélioration de la gouvernance publique dans les zones frontalières.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Comprendre le niveau d'accès aux services sociaux de base ;
- Etablir la prévalence en matière de violence basé sur le genre ;
- Situer le poids démographique de la jeunesse au niveau de la population frontalière haïtienne ;
- Comprendre les dynamiques en matière de santé sexuelle et reproductive.

Étendue de l'étude

La zone d'intervention est la frontière haïtiano-dominicaine.

Trois (3) phases sont prévues dans l'exécution de cette prestation :

- Phase 1 : opérationnalisation de l'offre technique ;
- Phase 2 : traitement, analyse et publication d'un rapport draft de l'étude monographique ;
- Phase 3 : restitution et validation de l'étude monographique.

Processus et méthodologie

2. Méthodologie

L'approche méthodologique proposée pour réaliser cette étude monographique est celle dite post-moderne. Cette approche donne la possibilité d'aller au-delà de la considération de la frontière comme simple ligne de démarcation ou de délimitation. Ce sera l'occasion pour cette étude monographique de considérer les identités culturelles, linguistiques, religieuses et socio-professionnelles au voisinage de la frontière.

Les outils de collecte de données doivent nécessairement considérés l'approche MARP et CAP comme base de leur élaboration.

La méthodologie doit comprendre :

1. Revue de littérature ;
2. Elaboration des outils de collecte ;
3. Collecte, traitement et analyse ;

4. Interprétation et publication des résultats.

Le soumissionnaire présentera dans son offre technique un cadre théorique attaché à cette méthodologie qu'il devra détailler.

Calendrier prévisionnel

La durée totale de la prestation est de trois (3) mois.

Cette étude monographique est essentiellement qualitative.

La zone d'intervention est la frontière haïtiano-dominicaine.

Trois (3) phases sont prévues dans l'exécution de cette prestation :

- Phase 1 : opérationnalisation de l'offre technique ;
- Phase 2 : traitement, analyse et publication d'un rapport draft de l'étude monographique ;
- Phase 3 : restitution et validation de l'étude monographique.

Qualifications, Compétences et expérience requises

Voici les éléments liés au profil recherché chez la firme qui sera contractée pour la réalisation de l'étude monographique.

- Chaque membre de l'équipe qui aura à réaliser l'étude doit avoir, au moins un diplôme de niveau universitaire Bac +5 en sciences sociales (sociologie, Anthropologie, économie) ou autres disciplines équivalentes ;
- La firme doit avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la recherche opérationnelle (élaboration de plan de recherches, sondages, études quantitatives et qualitatives) sur les thématiques liées aux problématiques frontalières ;
- Avoir une expérience dans les études monographiques ;
- Avoir des connaissances de base suffisantes en économie du développement, démographie, santé sexuelle et reproductive, genre et jeunes ;
- Avoir une connaissance de l'analyse des données qualitatives ;
- Connaître les acteurs ou structures intervenant dans la gestion des zones frontalières, en Haïti ;
- Avoir une capacité et une expérience démontrées à analyser les données / résultats de recherche et à fournir des recommandations stratégiques à partir de l'analyse et la synthèse de ces résultats ;
- Avoir de solides compétences en matière de communication écrite et orale, en matière de présentation et de visualisation des données, et compétences en Microsoft Office, incluant, PowerPoint, Word et Excel ou SPSS.

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

Objectif :

L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un fournisseur en mesure de fournir à l'UNFPA les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur.

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>Catia Dupreville</i>
No. de tél. :	<i>3 701 4340</i>
No. de fax :	<i>N/A</i>
Adresse e-mail du contact :	<i>dupreville@unfpa.org</i>

La date limite pour envoyer des questions est fixée au **29 novembre 2019**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
- b) Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les propositions techniques et financières doivent être soumises en **DEUX pièces jointes séparées à travers le mail procurement.haiti@unfpa.org**. Ne pas se conformer à cette exigence annulera immédiatement l'offre.

Les deux parties de l'offre doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et soumises au format PDF.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la **section III** ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le : **Le 6 décembre 2019 à 11 :00 a.m** heure d'Haïti⁷.

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>Catia Dupreville</i>
Adresse e-mail du contact :	procurement.haiti@unfpa.org

Veuillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ N° UNFPA/HTI/RFQ/19/012** – . Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et seront donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l'offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

Critères	[A] Maximum de points	[B] Points obtenus par le soumissionnaire	[C] Pondération (%)	[B] x [C] = [D] Total des points
1. Approche technique et méthodologie, compréhension de la nature et de l'étendue des services	100		25 %	
2. Plan de mise en œuvre et plan de gestion	100		20 %	
3. Expérience spécifique et expertise pertinente en lien avec la tâche à réaliser	100		15 %	
4. Satisfaction du client et programme de qualité de la société	100		20 %	
5. Organisation et effectifs	100		20 %	
GRAND TOTAL DE TOUS LES CRITÈRES	500		100 %	

Grille de notation

La grille de notation suivante sera utilisée par la commission d'évaluation technique pour réaliser l'évaluation technique de manière objective.

Respect des spécifications du cahier des charges sur la base des preuves fournies dans la soumission	Points Sur 100
Dépassement significatif des exigences	90 – 100
Dépassement des exigences	80 – 89
Respect des exigences	70 – 79
Respect partiel des exigences	1 – 69
Non-respect des exigences ou informations servant à l'évaluation du respect des exigences	0

Évaluation financière

L'évaluation financière ne sera effectuée que si l'offre technique atteint le score minimum 70 points. Les offres n'atteignant pas ce seuil technique minimum ou les offres non qualifiées par le processus de qualification du fournisseur ne seront pas retenues pour le reste de la procédure d'évaluation.

Les offres de prix seront évaluées uniquement pour les soumissionnaires dont les propositions techniques obtiennent une note minimale de 70 points dans l'évaluation technique. Le mot de passe du fichier de proposition financière sera demandé à la fin de l'évaluation de la proposition technique et uniquement pour les soumissionnaires ayant réussi la phase technique.

L'offre financière sera évaluée en fonction de sa conformité au formulaire de bordereau des prix. Le nombre maximum de points pour l'offre financière est de 100. Le nombre maximum de points sera accordé à l'offre moins-disante. Toutes les autres offres financières recevront un nombre de points inversement proportionnel à leur prix, calculé en utilisant la formule suivante :

Score financier=	Offre la moins-disante (USD)	X 100 (score maximum)
	Offre en cours d'évaluation (USD)	

Score total

Le score total de chaque soumissionnaire est constitué de la somme des scores technique et financier. Le score total maximum est de 100 points.

Score total = 70% du score technique + [50-30%] du score financier
--

A. Attribution du contrat et considérations finales

VI. Attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d'appel d'offres.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. Contestation de la RFQ

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou équitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA Yves Sassenrath, représentant] à l'adresse suivante : sassenrath@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

Nom du Soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de cotation :	UNFPA/HTI/RFQ/19/012
Devise de la cotation :	GDES
Durée de validité de la cotation : <i>(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i>	

Bordereau de prix					
Article	Nom et description du produit	UdM	Prix à l'unité	Nombre d'unités	Total (GDES)
1					
2					
3					
4					
5		Chacun			
TOTAL					

Commentaires du vendeur:

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation UNFPA/HTI/RFQ/19/012, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.	
Nom et titre	Date et lieu	